

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_101

INFORMATION AU CONSEIL SUR LA DELEGATION GENERALE AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT SEPT SEPTEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **20/09/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
27	11	10	0

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Joé BEDIER, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Elodie PRAUD, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Jean-Marc PEQUIN donne procuration à Monsieur Joé BEDIER, Madame Primilla CEVAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Madame Anne CANAGUY, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_101

**INFORMATION AU CONSEIL SUR LA DELEGATION GENERALE AU BUREAU
COMMUNAUTAIRE**

Le Président rappelle qu'en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le bureau communautaire a reçu une délégation de pouvoir pour la durée du mandat afin de :

- Prendre toutes décisions concernant les affaires relatives aux ressources humaines et les projets informatiques et téléphoniques à venir pour améliorer la performance du réseau interne de la collectivité. (délibération n° 2020-C062 du 31 juillet 2020)
- Attribuer les bourses à la Création d'Entreprise (BCE) dans la limite du cadre d'intervention fixé par le Conseil Communautaire (délibération n°2023-C069 du 25 avril 2023)

Conformément à l'article L5211-10 du CGCT, il doit rendre compte lors de chaque réunion obligatoire du Conseil Communautaire, des décisions prises sur la base de cette délégation.

La liste des décisions du bureau communautaire est détaillée en annexe.

VU l'article L 5211-10 du Code Général de Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances Affaires Générales du 28 mars 2023.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 0 « Pour »,

- **DE PRENDRE ACTE** des décisions prises sur la base de la délégation générale du Bureau communautaire.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY